Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 70 (1941)

Heft: 7

Artikel: Un vieux sujet

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040911

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A 12 h. 30 : Dîner en commun à l'Hôtel Suisse.
Après le dîner, visite des nouvelles constructions universitaires.

Fribourg, le 12 avril 1941.

L'inspecteur des écoles secondaires :
F. Barbey.

P.-S. — Prière de faire connaître à M. Barbey, d'ici au 10 mai, l'effectif de la participation de chaque établissement ou école.

Partie non officielle

Un vieux sujet

C'est celui de la surcharge des programmes ! Cette fameuse question fait périodiquement l'objet de discussions. Nous en entendons parler depuis au moins vingt-cinq à trente ans. Cela ne nous étonne pas, car les programmes doivent être, en temps opportun, réadaptés aux nécessités du moment. La vie poursuit son œuvre partout et dans tous les domaines ; des besoins nouveaux naissent auxquels il faut donner satisfaction ; des problèmes psychologiques et pédagogiques se posent auxquels il faut essayer de répondre.

En cette matière comme en tant d'autres, tout se ramène à une question d'équilibre. La mesure sera toujours la règle de ceux qui ont la charge de la formation de la jeunesse. Vraiment, une pédagogie qui serait accusée de surcharger les programmes serait une pédagogie qui tournerait le dos à son principe, à sa mission. Que les papas et les mamans gémissent de la surcharge des programmes, cela est dans l'ordre. Mais qu'il nous en soit parlé indéfiniment comme d'un mal fatal et sans remède par des gens qui participent à la fonction de l'enseignement, que nous les entendions alléguer, en soupirant, la double impossibilité de tenir les programmes au niveau de connaissances qui s'accumulent tous les jours ou de ne pas les y tenir, voilà un de ces traits qui ne serait que trop justifié par la plainte célèbre d'Emile Faguet sur le culte de l'incompétence !

Qu'il y ait, chez nous, comme ailleurs, crise de la culture intellectuelle, personne ne le nie. Le difficile, c'est de prendre conscience de cette crise, de poser le vrai problème de la formation intellectuelle et d'en pressentir une solution. En d'autres termes, l'instruction que nous donnons à la jeunesse ne rend pas ce qu'elle devrait « rendre » ; quels moyens pourrions-nous prendre pour améliorer cette situation ?

Il faudrait, tout d'abord, réformer notre mentalité, notre manière de comprendre les programmes, non plus sous l'aspect d'une malle à faire, mais sous celui d'une œuvre d'art à élaborer, à retoucher et à perfectionner sans cesse. En second lieu, il faudrait considérer

les matières en elles-mêmes. Il y en a qui ont plus de valeur éducative que d'autres. Nous présentons quelquefois à nos élèves des nourritures de luxe, alors qu'ils ont besoin de pain de ménage. Nous les gavons de sucreries ou de spécialités inutiles, alors qu'ils ont besoin de tonifiants élémentaires, de vitamines naturelles.

M. le conseiller d'Etat Antoine Borel, directeur de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, a fait paraître dans l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* de 1940 une remarquable étude sur l'éducation nationale. Il y énonce quelques principes généraux sur les programmes auxquels nous souscrivons et que nous tenons à citer :

« Ce ne sont pas les matières qui chargent le programme, mais bien le développement qui leur est donné. C'est l'enseignement lui-même qui est trop chargé. »

« L'école attache trop d'importance à des connaissances d'érudition qui sont sans profit pour la culture et sans utilité pour la vie et c'est à cause de cette déviation que nous nous croyons surchargés par les programmes. »

« Nous en dirons autant des manuels qui, au lieu de demeurer des instruments de travail, sont utilisés fréquemment comme des recueils de connaissances à acquérir. Or, la plupart sont abondants ; il en résulte que nos élèves éprouvent d'énormes difficultés d'assimilation et que leur esprit se disperse. Au point de vue quantitatif, la somme des connaissances contenues dans les leçons est disproportionnée avec ce qui demeure acquis quelques semaines ou quelques mois après l'examen. Il faut choisir. Il faut exercer les facultés sur un nombre limité de connaissances. Il faut se borner à l'essentiel. Certes, il en est de plusieurs éléments de connaissances comme des automatismes ; leur acquisition est indispensable. Mais ces éléments sont relativement peu nombreux ; il importe pour le moins autant de fournir aux élèves la capacité de les trouver et de les retrouver, que de les confier à leur mémoire. »

Voilà le problème des programmes bien posé, il n'y a qu'à trouver sa solution.

E. C.

Quelques explications sur un petit livret

III

Le livre de lecture du premier degré, actuellement en usage dans nos écoles, y a été obligatoirement introduit au mois de mai 1885. Il faisait suite au syllabaire Horner, en 36 tableaux. Ce syllabaire devait être parfaitement possédé par les petits de première année, entrés en mai, au 1er novembre déjà, et les dix premiers chapitres du manuel de lecture devaient avoir été lus. Dès novembre, les commençants de première année étaient réunis aux écoliers de seconde année ; ce cours inférieur unique avait une leçon commune de lecture. Aujourd'hui,